

SEMINAIRE DE FORMATION ET D'INFORMATION:

LE SECTEUR DU GAZ AU BURKINA FASO

APPROVISIONNEMENT - DISTRIBUTION - PERSPECTIVES

Ouagadougou, du 3 au 5 juillet 2012

**QUELLE PLACE DU GAZ BUTANE DANS LES
STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION
AU BURKINA FASO ?**

Issa Martin BIKIENGA

Ingénieur agro-économiste

1. INTRODUCTION

Le Burkina Faso, pays sahélien, enclavé, fait face à de nombreux défis environnementaux fortement interconnectés. Les effets de la variabilité climatique se conjuguent avec ceux dûs aux fortes pressions anthropiques occasionnant une dégradation accélérée des ressources naturelles.

La satisfaction des besoins en bois énergie d'une population croissante et de plus en plus urbanisée, constitue aussi un facteur important de la déforestation et de la dégradation des terres autour des grands centres urbains. Plusieurs grandes villes sahéliennes ont entamé leurs patrimoines forestiers avec la dégradation rapide des zones d'exploitation ainsi que l'apparition des poches de désertification de plus en plus fréquente.

La pression, de plus en plus croissante, exercée sur les ressources forestières pour la satisfaction d'une demande en bois énergie en constante progression pourrait mettre en péril les politiques et stratégies de lutte contre la désertification.

Dans un tel contexte, quel pourrait être l'impact d'une plus grande vulgarisation de l'utilisation du gaz butane en substitution au bois de feu et au charbon de bois, dans les efforts de lutte contre la désertification au Burkina Faso ? Comment cette utilisation pourrait elle être mieux encadrée par les pouvoirs publics et le privé pour encourager une plus grande pénétration de cette énergie de substitution ?

Ce sont, entre autres, à ces questions que la présente communication voudrait aborder.

2. PROBLEMATIQUE DU BOIS ENERGIE ET DE LA DEFORESTATION AU BURKINA FASO

Malgré le caractère approximatif des statistiques disponibles, il ressort de façon concordante que le capital forestier du Burkina Faso pays est largement entamé depuis les années 50. Cette régression des superficies forestières est estimée à environ 110 500 ha, soit 4,04% en moyenne par an (MEE, 1996). D'autres sources (REEB, 2002) avancent qu'entre 170.000 et 250.000 ha/an de forêts sont perdus chaque année, à cause essentiellement des défrichements agricoles.

Le volume total de bois sur pied (bois de feu, bois de service et bois d'œuvre) est passé de 502 millions de m³ en 1996 à 255 millions de m³ en 2004 (MEE, 1996).

Le bilan forestier, déjà négatif dans 50% des régions le deviendra pour l'ensemble du pays dans un horizon proche.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de la dégradation et la désertification au Burkina Faso dont les principales causes combinées sont à la fois climatiques et anthropiques.

La baisse de la pluviométrie que connaît le pays depuis quelques décennies réduit les ressources hydriques. Les sols, généralement peu profonds, ont une fertilité moyenne et présentent le plus souvent une structure peu évoluée de type compact. Dans ces conditions, la productivité des forêts naturelles ne peut que tendre à diminuer et présenter des risques de dégradation.

Toutefois, les activités anthropiques constituent le principal facteur d'aggravation de la dégradation des ressources forestières. L'homme intervient de manière significative par des pressions qu'il exerce et qui se traduisent par la destruction des ressources forestières. Parmi ces causes anthropiques, les mauvaises pratiques agricoles sont incriminées : les défrichements incontrôlés, le surpâturage dans les zones à forte concentration de cheptel, la pratique des feux de brousse tardifs etc.

Sur l'ensemble de la couverture du pays, l'agriculture représente de loin, le principal facteur de déforestation et de dégradation des terres.

Le bois-énergie (bois de feu et charbon de bois) en particulier constitue la principale source d'énergie domestique des Burkinabè. L'impact de la consommation rurale sur l'environnement est modeste. Ce sont les

prélèvements très concentrés autour des villes et des axes de circulation qui contribuent directement à la dégradation du patrimoine forestier.

De l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages réalisée par l'INSD en 2005, il ressort que parmi les combustibles utilisés pour la cuisine, il se dégage trois d'entre eux :

- le bois utilisé par 90,7 % des ménages;
- le gaz butane utilisé par 4,8 % des ménages;
- le charbon de bois utilisé par 3,8 % des ménages.

Ces résultats à l'échelle nationale corroborent ceux obtenus au niveau des grands centres urbains. L'enquête nationale réalisée en 2004 par le CILSS à travers son programme PREDAS dans les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Ouahigouya, montre une prédominance du bois comme source d'énergie tant au niveau des ménages qu'au niveau des secteurs traditionnels (restauration et forge notamment). Pratiquement 80% de la population de Ouagadougou utilisent du bois, dont 73% à titre d'énergie dominante. Ces proportions atteignent respectivement 100% et 68% à Bobo, 90% et 83% à Ouahigouya.

Concernant le gaz, sa position comme source dominante utilisée pour la cuisson se révèle importante à Ouagadougou avec 19% d'utilisateurs. Ce chiffre tombe à 10% à Bobo et seulement à 5% à Ouahigouya. Mais au total 46% des habitants de Ouagadougou utilisent couramment le gaz contre seulement 14 % à Bobo et 23% à Ouahigouya.

La demande totale en bois de chauffe, estimée à plus de 600 000 t/an, est satisfaite à partir essentiellement des forêts naturelles. Le quart de cette demande alimente les marchés urbains (Base de données DGE 2002). Celle de charbon de bois avoisine les 200.000 tonnes, dont 88% pour les villes.

La forte consommation de bois contribue à un déséquilibre des bilans relatifs à l'offre et à la demande en bois de feu.

La satisfaction des besoins en bois de chauffe d'une population de plus en croissante et l'urbanisation croissante constituent un facteur majeur de déboisement autour des grands centres urbains et villes moyennes sahéniennes, le reboisement ne permettant pas à lui seul de remplacer les importants prélèvements opérés sur les formations végétales.

La croissance démographique engendre une pression croissante sur le couvert forestier. L'exode urbain entraîne une exploitation accrue des réserves ligneuses en proximité des grandes villes.

La consommation urbaine constitue un danger d'autant plus grand que l'urbanisation se poursuit à un rythme accéléré, près de trois fois plus rapide que la croissance démographique moyenne au niveau national. Les projections démographiques à l'horizon 2025 établissent que les quelque "250" villes du Burkina Faso regrouperont entre 10 et 12 millions d'habitants.

La convergence des pressions sur les milieux naturels issues de l'agriculture, de l'élevage, de l'usage énergétique de la biomasse, de l'extension spatiale des villes, de la pauvreté et du changement climatique, favorise la dégradation du couvert végétal, la déforestation, l'aridification des milieux, la dégradation des terres, la régression et l'assèchement des zones humides. Des difficultés d'approvisionnement en bois de chauffe du fait de l'éloignement grandissant des zones d'approvisionnement, tant des centres urbains que des villages sont notés et devraient s'aggraver. Les changements climatiques sont marqués par les risques croissants de désertification.

Toutes ces pressions multiformes sur les forêts ont comme corollaire la dégradation ou la perte de la diversité biologique, la réduction des différentes fonctions écologiques et socioéconomiques, la destruction des puits à gaz à effet de serre, contribuant au réchauffement climatique. En effet, en plus du bois qu'elles renferment, les formations forestières du Burkina Faso disposent d'un impressionnant capital de produits forestiers non ligneux d'origine végétale qui jouent un rôle important dans l'économie des communautés locales des zones rurales.

Outre le fait que les produits forestiers non ligneux jouent un rôle important dans l'alimentation des populations et du bétail, ils sont utilisés en pharmacopée par une frange importante de la population.

Le bilan forestier, déjà négatif dans plusieurs localités du pays, le deviendra pour l'ensemble du pays et dans un horizon proche. La satisfaction des besoins de bois-énergie se fera donc au prix d'une surexploitation des forêts ; cette surexploitation entraînera une accélération de la dégradation du couvert forestier, des sols et de la diversité biologique. Les bases de la sécurité alimentaire et énergétique de la majorité de la population s'en trouveront ainsi compromises et on assistera à une aggravation de l'incidence de la pauvreté.

Le système énergétique actuel fondé sur la biomasse ligneuse est non durable. Cette menace est prise très au sérieux par les autorités qui depuis les années 1980 tentent de trouver d'autres alternatives énergétiques de substitution au bois énergie.

3. LA BUTANISATION DANS LA POLITIQUE ENERGETIQUE DU BURKINA FASO

3.1. *La politique énergétique du Burkina Faso*

Pour un pays sahélien et enclavé comme le Burkina Faso, la problématique énergétique est centrale dans le processus de développement socioéconomique. En effet, les sécheresses successives cumulées avec la crise pétrolière imposent une maîtrise de l'offre et de la demande en matière d'énergie domestique.

Suite à la grande sécheresse de 1973, l'analyse de la situation environnementale a conduit l'Etat à engager des actions vigoureuses de lutte contre la désertification et pour la sauvegarde du patrimoine forestier. La problématique de l'énergie domestique a toujours occupé une place de choix dans les stratégies de lutte contre la désertification des pays Sahéliens soutenues par des programmes régionaux du CILSS et d'autres partenaires ; l'objectif visé étant de permettre à terme d'établir un équilibre entre l'offre et la demande de bois énergie, sinon de freiner sa consommation.

Les stratégies élaborées à travers l'organisation commune, le CILSS, ont favorisé au niveau du Burkina Faso, l'émergence d'un certain nombre de programmes visant à réduire la pression sur les formations forestières. Parmi celles-ci :

- la réalisation de vastes programmes de reboisement ;
- la mise au point et la vulgarisation de foyers améliorés ;
- la promotion du gaz butane ;
- la mise en œuvre des actions d'aménagement des formations naturelles avec la participation des populations locales.

En effet en 1981, le CILSS a initié le Projet Régional « Foyers Améliorés » comme une première réponse à la demande croissante de bois pour les besoins domestiques. Les divers types de foyers améliorés diffusés contribuent à la réduction des pertes d'énergies de l'ordre de 20 à 40% par rapport aux foyers traditionnels. Cette réponse bien que salutaire s'avère néanmoins insuffisante et ne permettait pas à terme d'équilibrer la demande et l'offre de bois. C'est dans cette optique que le Programme Régional de promotion de l'utilisation du gaz butane dans les pays du CILSS comme combustible de substitution au bois de chauffe et au charbon de bois (PRG) a été formulé et exécuté de 1989 à 1991 avec pour ambition de lutter contre la désertification par une réduction de la forte pression exercée sur le patrimoine forestier. Le programme financé par la Commission des Communautés Européennes (CEE) s'était fixé comme

objectifs de faire passer la consommation du gaz butane de 29 000 tonnes en 1987 à 66 000 tonnes en 1992 et à plus de 92 000 tonnes en 1995. Ce programme voulait à terme permettre d'économiser 673 000 tonnes de bois environ.

Même si le PRG, n'a pas atteint tous ses objectifs, il a été un levier pour les politiques nationales en matière de vulgarisation de l'utilisation du gaz butane. Il a permis au Burkina Faso d'accroître la consommation du gaz butane qui est passée de 715 tonnes en 1986 à 2951 tonnes en 1992 (PAN/LCD).

L'orientation stratégique du Burkina Faso en matière d'énergie domestique est aujourd'hui sous-tendue par la Lettre de politique de développement du secteur de l'énergie adoptée par le gouvernement en décembre 2000. Elle poursuit, entre autres, l'objectif majeur de l'allègement de la pression de l'homme sur la dégradation du couvert végétal par la maîtrise de la consommation de bois et la mise en place de substituts au bois de feu, l'accroissement de la productivité des ressources forestières existantes et l'aménagement des forêts.

En matière d'énergie domestique, la stratégie nationale s'articule autour des axes suivants :

- l'amélioration de l'offre ligneuse par la gestion durable, participative et décentralisée des ressources naturelles ;
- la promotion des combustibles de substitution (kérosène, gaz butane) ;
- la sensibilisation à l'utilisation de foyers à bois à charbon à rendement énergétique amélioré ;
- l'organisation et la libéralisation des marchés des produits.

Avec l'appui du CILSS, le Burkina Faso s'est doté d'une stratégie d'énergie domestique (SED) et d'un plan d'action en énergie domestique (PLED).

3.2. Place du gaz butane dans la politique des énergies domestiques

De 1970 à 1984, la demande de gaz butane au Burkina Faso était stagnante (progression de 28 tonnes par an). La butanisation a démarré en 1985 lorsque le Gouvernement a engagé une série de mesures volontaristes :

- Prise de mesures autoritaires pour relever le prix du bois et du charbon, contrôler leur transport et réduire les marges des commerçants,

- Détaxe des importations de butane réduisant le droit fiscal de 36 000 à 9000 F CFA par tonne,
- Création de la société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY) à qui il confiait le monopole d'importation et de stockage des produits pétroliers.

Aujourd'hui de nombreuses structures privées sont dans la distribution du gaz

Les différents efforts du gouvernement se traduisent sur le terrain par une progression constante, quoique encore lente de l'utilisation du gaz butane surtout dans les grands centres urbains. Le taux de pénétration du gaz est en effet en constante croissance depuis 1996 ; de plus en plus de personnes l'adoptent comme source d'énergie dominante, surtout dans les grands centres urbain (CILSS/PREDAS, 2004).

Au cours de la période 1996-2003 le taux d'accroissement annuel moyen des ventes de gaz au Burkina Faso a été de 28%.

En 2005, on estimait que les ventes totales s'élevaient à 20.500 m³. On peut estimer que 68 % de cette consommation est destiné aux usages domestiques contre 32 % aux usages professionnels.

En milieu urbain l'utilisation du gaz butane a progressé de 11,4 % dans les ménages en 2003 à 20,9 % en 2005 (EA-QUIBB2005). Pour la région du Centre (Ouagadougou) la proportion de ménages utilisant le gaz butane atteint 28,6 %.

Le chargé de communication de la SONHABY dans la livraison du Journal le Pays du 23 janvier 2012, mentionnait que de 1986 à 2011, la consommation en gaz butane au Burkina Faso serait passée de 800 à 30 000 tonnes par an, soit un accroissement de plus de 250% (Journal Le Pays).

Cette croissance continue du taux de pénétration du gaz est due, d'une part, à la subvention (maintien à 330 F CFA du prix du kilogramme de gaz) qui court depuis 1987, et d'autre part, à l'introduction dans le circuit de consommation de bouteilles de 3kg et de 6 kg qui a permis d'élargir la base des consommateurs.

Aujourd'hui le Burkina est l'un des rares pays sahéliens à disposer d'une politique fiscale qui vise, entre autres, l'accessibilité à moindre coût des produits de substitution au bois de chauffe. En effet, l'exonération en vigueur

actuellement pour le pétrole lampant et le gaz butane, contribue à la baisse du prix à la consommation desdits produits afin de permettre un accès au plus grand nombre de Burkinabè à cette énergie de substitution.

4. QUELLES STRATEGIES POUR UNE VULGARISATION A PLUS GRANDE ECHELLE DU GAZ BUTANE ?

Aujourd'hui, malgré les résultats positifs atteints, la part des combustibles de substitution et en l'occurrence du gaz butane, demeure marginale dans la satisfaction des besoins énergétiques du pays. Même s'il y a, de nos jours, plus de gens qui consomment le gaz, c'est essentiellement sous forme d'énergie d'appoint ; ceux qui l'ont adopté comme source dominante ne sont pas encore nombreux, malgré des percées observées notamment dans des villes comme Ouagadougou.

En 2002 le gaz butane représentait moins de 1 % de la balance énergétique. Il ne représente que 5 % des besoins énergétiques des villes. Le bois demeure donc la principale source d'énergie domestique et les besoins s'accroissent de 1,3 % tous les cinq ans.

L'utilisation du gaz butane présente plusieurs atouts que les ménages reconnaissent. En effet, beaucoup de ménages trouvent plusieurs inconvénients à l'utilisation du bois : il est en effet de plus en plus cher et son usage est salissant et fatigant. Le gaz butane est plus économique, car comme tout le monde peut le constater beaucoup de vendeuses de galettes et autres friandises ont opté pour cette solution en lieu et place du bois.

Il ne fait aucun doute que de nombreux ménages citadins souhaitent adopter le gaz butane. L'enquête réalisée par le CILSS en 2004 fait ressortir qu'en moyenne 81 % de la population des principales villes du Burkina (Ouahigouya, Ouagadougou, Bobo) ont ce désir.

Quelles sont les mesures à envisager pour amener cette part encore importante de la population à aller vers l'utilisation du gaz butane ? Les améliorations ne peuvent se faire qu'en examinant le profil des consommateurs de gaz, leurs motivations et les attentes des catégories de ménages qui n'utilisent pas ou utilisent partiellement le gaz.

Les motifs de la non utilisation du gaz butane

Le tableau N°1 ci-dessous fait ressortir que les causes économiques et la taille du ménage constituent à eux seuls à plus de 67% des raisons de la non utilisation du gaz butane. Une autre raison avancée réside dans le fait que les

réchauds ne sont pas adaptés à la préparation de certains mets traditionnels. Si ces données sont anciennes, certaines des raisons restent encore d'actualité.

Les familles de grande taille préfèrent continuer à utiliser le bois de feu comme énergie dominante et dans la mesure du possible associer l'utilisation du gaz avec d'autres sources énergétiques (bois, charbon de bois).

Ces données bien que anciennes, restent certainement encore valables de nos jours pour ce qui concerne le coût d'investissement pour acquérir l'équipement, la recharge et la taille des familles. Par contre, il y a eu un effort considérable d'adaptation des réchauds par la recherche et les opérateurs pour l'utilisation du gaz butane pour la préparation de certains repas, comme le têt, les galettes, ou pour grands gabarits de marmite. Aujourd'hui on retrouve différents types de camping gaz (Faitou M'bora, Ri-Noogo, Moen-Nana etc.)

Tableau N°1 : Principales raisons pour la non utilisation du gaz butane

Raisons	Pourcentage
Prix des équipements et du gaz élevé	35,75
Foyers non adaptés à la préparation de certains repas (têt en l'occurrence)	17,85
Famille nombreuse	32,15
Raison de sécurité	14,25

Source : Adapté de NELEMBEYE R, 1992

Profils des utilisateurs du gaz

Quelques études ont dressé le profil des utilisateurs de gaz (PRG, 1985, NELEMBEYE R., 1992, CILSS/PREDAS, 2004). Ces études font ressortir les facteurs déterminants suivants :

- Le niveau de scolarisation ;
- La catégorie socioprofessionnelle ;
- Le niveau de revenu ;
- La taille du ménage ;
- Les ménages de petite taille de 1 à 5 personnes et justifiant d'un revenu élevé.

Tous ces facteurs ont un dénominateur commun à savoir le niveau de revenu. Les souhaits de changement exprimés par les consommateurs en faveur de l'adoption du gaz en substitution au bois, sont freinés par l'aggravation de la pauvreté des populations. Les ménages qui utilisent exclusivement le gaz sont des ménages de petite taille et ayant un standing de vie assez élevé.

Une analyse croisée du profil actuel du groupe-cible capable d'adopter le gaz comme source d'énergie dominante montre que ce profil est constitué des ménages à revenus élevés et de taille modeste (inférieure ou égale à cinq personnes).

L'amélioration du niveau d'utilisation du gaz butane est donc multidimensionnel et multisectoriel et implique que des actions multiformes soient entreprises depuis l'éducation en passant par les politiques de réduction de la pauvreté d'une manière générale.

4.1 Le rôle de l'Etat

L'engagement politique de l'Etat burkinabè en faveur de la vulgarisation du gaz butane est un atout à valoriser.

Améliorer l'approvisionnement

Le Burkina Faso n'est pas pour le moment un pays producteur de pétrole. Ses besoins sont satisfaits à partir des pays voisins (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana). Mais il faut que des dispositions soient entreprises par la SONABHY dans les

pays voisins pour diversifier les sources d'approvisionnement du Burkina Faso en gaz butane afin de mettre le pays à l'abri des ruptures.

Des ruptures fréquentes du gaz sont souvent observées. Les populations citadines ont encore en mémoire les ruptures observées en 2011 et 2012. Beaucoup d'efforts ont été consentis par l'Etat dans l'amélioration des infrastructures de stockage qui constituait dans les années 1980 un goulot d'étranglement pour la promotion du gaz butane.

La SONABHY qui détient le monopole d'importation de ce produit s'est investie depuis sa création en 1985 dans la construction d'infrastructures de stockage pour vulgariser le gaz butane afin de venir en appui à la politique du gouvernement dans sa lutte contre la désertification. La SONABHY a, du reste en projet, l'ouverture d'un nouveau dépôt de gaz à Péné dans la région de Bobo-Dioulasso où seront construites deux sphères de gaz butane d'une capacité de 2 000 tonnes chacune et un centre emplisseur de bouteilles de gaz à l'image de celui de Bingo. Toujours en 2012, une modification de la chaîne d'emplissage des bouteilles de 12,5 kilogrammes du centre emplisseur de Bingo est prévue pour prendre en compte les bouteilles de 6 kilogrammes à bille fortement demandées par le consommateur.

Une politique fiscale adaptée

La politique de subvention du gaz a permis de rendre ce produit accessible aux consommateurs. Le gaz butane est à ce jour subventionné à 76 % du « prix de vente sortie dépôt TTC » pour les ventes en bouteille jusqu'à 6 kg, à 66 % pour les bouteilles de 12 kg et sans subvention pour le reste de la vente.

A titre de comparaison, la bouteille de gaz butane de 12,5 kg coûte 8 000 F CFA au Mali comme au Bénin et 12 000 F CFA au Niger¹. Celle de 6 kg s'achète à 4 000 F CFA dans les mêmes pays. Au Burkina, ces bouteilles sont respectivement vendues à 4 000 F CFA et à 1 560 F CFA. Depuis la dévaluation du franc CFA en 1994, les prix au Burkina Faso sont demeurés inchangés.

Cette politique de subvention qui dénote de la volonté de l'Etat à encourager l'utilisation du gaz butane est un excellent atout dans la mesure où le prix des énergies modernes accuse une tendance constante à la hausse, pendant que la pauvreté des populations s'aggrave d'année en année.

¹ Après le début de l'exploitation de son pétrole au Niger

Cette politique doit être maintenue par l'Etat pour encourager l'accès d'un plus grand nombre de consommateurs au gaz. Même avec les efforts actuels de l'Etat, une couche importante des ménages n'a pas accès au gaz butane pour des raisons économiques. Aussi, un effort pourrait être fait pour réviser les structures du prix des gaz et des équipements en vue de les rendre compétitifs. Sur ce point, il peut être envisagé des formes de subventions, de détaxations, et/ou d'exonération douanière des importations. Des pays voisins comme le Niger sont de nos jours producteurs de pétrole et donc de gaz et cette nouvelle donne devrait être mise à profit pour diversifier et pourquoi pas revoir à la baisse le prix du gaz butane.

Des mesures doivent être aussi prises pour rendre le gaz compétitif par rapport aux autres sources d'énergie. Tant qu'il y'aura des alternatives pour acheter des combustibles alternatifs comme le charbon ou le bois à bas prix sur le marché, il sera difficile de promouvoir une plus grande utilisation du gaz butane.

Les sources d'énergie traditionnelles constituent un atout pour la sécurité énergétique de beaucoup de pays sahéliens et pour l'équilibre de leur balance des paiements. Cela demande une volonté politique de l'Etat à promouvoir la substitution des combustibles ligneux à travers un relèvement graduel des redevances forestières pour rapprocher les prix pratiqués de la valeur réelle du bois et du charbon de bois. Il faut en effet que l'Etat fasse un choix entre le désir de réaliser les objectifs de la butanisation du pays pour alléger la pression sur les formations forestières et le besoin de générer des revenus pour le budget de l'Etat. En effet, il est connu que la filière bois-énergie génère des revenus importants pour l'Etat, mais constitue également une source de revenus pour une couche importante de la société.

Au niveau régional, des institutions comme le CILSS devraient travailler à l'harmonisation progressive des politiques en matière de prix du gaz et des équipements domestiques afin de limiter les spéculations qui ont tendance à renchérir le coût du gaz ou à créer des pénuries réelles ou artificielles.

4.2 Le rôle du secteur privé

Aujourd'hui, l'un des principaux freins à la vulgarisation de l'utilisation du gaz butane est certainement le faible pouvoir économique de nombreux ménages urbains : le prix de l'équipement (réchaud, location de la bouteille) n'est pas à la portée de toutes les couches sociales.

La progression générale du taux de pénétration du gaz s'explique, en partie, par l'introduction dans les circuits d'approvisionnement de bouteilles de 3 et de 6kg, ce qui a permis à des consommateurs à revenus modestes d'avoir accès au gaz ne serait-ce qu'à titre d'énergie d'appoint.

Aujourd'hui une politique de vulgarisation doit plus viser les couches des populations les moins nanties des grands centres urbains en proposant des conditionnements à leur portée. Beaucoup de ces populations qui vivent au jour le jour ne peuvent pas s'offrir le luxe de déboursier du coup 1500 F ou 4000 F CFA pour s'offrir du gaz de 6 ou 12 kg.

Par le passé, la société Burkina et Shell avait organisé un système de vente à tempérament de réchauds à gaz auprès des fonctionnaires pour les amener à consommer massivement le gaz butane. Une telle expérience pourrait être tentée pour permettre aux ménages à faibles revenus d'acquérir les équipements pour le gaz.

Beaucoup de ménages sont réticents à l'utilisation du gaz pour des raisons de sécurité. Il revient au privé de conduire des campagnes de sensibilisation des ménages sur l'utilisation sécurisée (sans risque) du gaz butane. Les écoles de formation des aides ménagères pourraient être un créneau de sensibilisation et de formation à la manipulation sécurisée du gaz. Ces campagnes de sensibilisation devraient aussi montrer la facette économique de l'utilisation du gaz butane et sa contribution à la lutte contre la désertification.

5. CONCLUSION

La hausse progressive de l'utilisation du gaz butane est un phénomène essentiellement urbain et réservé aux couches les plus aisées. Dans le contexte actuel, le bois énergie restera sans doute pendant longtemps la source d'énergie dominante des ménages, tant que cette ressource restera disponible. Les pays comme le Cap vert, la Mauritanie et le Sénégal, qui sont cités en exemples dans la sous région en termes d'utilisation du gaz butane n'y sont parvenus que parce que la ressource ligneuse était devenue rare.

Il ne faut tout de même pas attendre que le pays ait le dos au mur pour songer à trouver des énergies alternatives pour sauvegarder les ressources naturelles du pays. C'est en cela qu'une politique volontariste de substitution du bois-énergie avec d'autres énergies alternatives en l'occurrence le butane doit être entreprise.

Il convient toutefois de relever que la politique de vulgarisation du gaz butane est complexe en ce sens qu'elle implique des mesures complémentaires dans d'autres domaines sectoriels tels que la politique forestière, la politique en matière de prix des énergies, la promotion des foyers améliorés, des politiques d'éducation et d'alphabétisation, de réduction de la pauvreté urbaine. Il faut une politique cohérente des énergies domestiques qui implique aussi bien le Gouvernement, les opérateurs privés et les consommateurs.

La butanisation à elle seule ne résoudra pas à court terme le problème de la déforestation et de la désertification. Les analyses économiques, associant ou non les bénéfices environnementaux, concluent en général à l'intérêt de poursuivre les investissements publics dans la gestion forestière dans l'attente que les marchés du gaz aient atteint un volume suffisant pour que son prix devienne compétitif.

BIBLIOGRAPHIE

CILSS, 1994 : Programme régional Gaz- Rapport final. Bilan et perspectives.

CILSS/PREDAS, 2004 : Etude de consommation domestique au Burkina Faso. Rapport final CEE/CILSS 1988. Programme Régional de Promotion du gaz butane dans les pays du CILSS comme combustible de substitution au charbon de bois et au bois de chauffe. Tome 1- Rapport.

NELEMBEYE R., 1992 : Le gaz butane comme combustible de substitution dans les pays du CILSS : étude sur les comportements des femmes de Ouagadougou face à son utilisation. Mémoire de maîtrise de sociologie.

Revue Bois de feu et énergie N°26 : Les combustibles ligneux de substitution au bois.

WETHE J.2007 : Renforcer la résilience des systèmes énergétiques et des écosystèmes au Burkina Faso.